

COMPTE-RENDU

C.D.G.M. 42

Samedi 21 oct. 23 - La Talaudière.

La réunion débute à 14 h.50

Présents : Yannick (Le Coteau) Edouard (Resp. Dép. Juges) Joël (Grammond) Nicolas (La Talaudière) Bruno (Veauche) Apo (communication CDGM) Robert (AGSE) Dominique (Resp. juges Pupilles)

Excusés : Lucas (Montaud) Jacques (Roanne)

Absent : Sylvain (Rive de Gier).

1. Accueil des personnes et infos diverses :

Nicolas souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

- Jacques présente ses excuses par l'intermédiaire de Yannick pour son absence de dernière minute. L'Espérance de Roanne sera représentée par Pierre-Rémi à l'avenir. Ce dernier est absent aujourd'hui en raison d'un problème de santé au sein de sa famille.
- La C.D.G.M. présente ses condoléances à Joël et Edouard pour les décès de proches.

2. Compte-rendu de la C.D.G.M. du 17 juin 23, au Coteau :

Ce C.R. est approuvé à l'unanimité.

3. Organisation et fonctionnement de la CDGM 42 :

La composition de notre commission est modifiée, avec le remplacement de Lucas par Barkaoui Elias pour représenter l'Etoile de Montaud et de Jacques par Favier Pierre-Rémi pour l'Espérance de Roanne. Le fonctionnement et la répartition des responsabilités sont reconduits à l'identique pour cette saison : Co-présidence partagée entre tous ses membres, élaboration de l'ordre du jour, animation et rédaction du compte-rendu de chaque réunion assurés par le correspondant de l'association qui accueille, interface avec le CD42 assuré par Robert (Points administratif et financier), gestion départementale des juges réalisée par Edouard, communication extérieure assurée par Apo. Ce fonctionnement donne satisfaction et ne surcharge pas les personnes.

Dominique ne représente plus le club de la Fraternelle de Montrond (cf informations point 4) mais continue de siéger au sein de la C.D.G.M.42. Il reste responsable des juges pour la catégorie Pupilles et coopère avec Joël pour les récompenses offertes par la commission lors des championnats départementaux. Il prendra sa licence "juge" à l'A.G.S.E. pour épauler Edouard. Il se mettra le cas échéant à la disposition d'associations en manque de juges lors de nos compétitions.

4. Fiche Association et situation des différents clubs ligériens :

La fiche association est parvenue à chaque correspondant en même temps que l'ordre du jour de la présente réunion. A ce jour, les clubs de Grammond, Le Coteau, Veauche, A.G.S.E. et Montaud l'ont renvoyée.

Situation des associations en ce tout début de saison :

ASSOCIATION	IG	POUSSINS	PUPILLES	ADULTES	TOTAL
A.G.S.VEAUCHE	7	12	17	16	52
A G ST ETIENNE		5	5	1	11
EPI DE GRAMMOND	5	8	15	17	45
ESPERANCE DE ROANNE				3	3
ETENDARD DE LA TALAUDIERE	1	15	21	23	60
ETOILE DE MONTAUD		10			10
JEANNE D'ARC LE COTEAU	1	4	4	4	13
Total par catégorie	14	54	62	64	194

Les effectifs de la Loire continuent de décroître ...

Les finances le permettant, la C.D.G.M. a décidé le 17 juin dernier de ne pas changer les droits d'engagement. Les associations qui ne les ont pas réglés doivent s'en acquitter au plus vite.

Le Coteau : Une modification de l'équipe d'encadrement a eu lieu avec la démission d'une coach qui ne donnait pas satisfaction. La saison s'annonce un peu difficile avec le départ également de quelques pupilles.

Montrond : Le club de la Fraternelle de Montrond disparaît du panorama de la gymnastique F.S.C.F. départementale. Les entraîneurs salariés ont malheureusement œuvré pour obtenir ce résultat, et les quelques gymnastes masculins montrondais ne matcheront désormais qu'en F.F.G., soutenus en cela par la nouvelle présidence du club. Dominique, au même titre que d'autres bénévoles "historiques" de cette association ne cachent pas leur déception, voire leur amertume.

Roanne : L'Espérance survit, avec 3 Adultes. Jacques est très pessimiste pour l'avenir de son association, pénalisée par des installations en travaux et pas toujours disponibles.

La Talaudière : Le début de saison a été un peu délicat, suite à la blessure de Bruno, l'entraîneur salarié du club, lors du championnat national de juin dernier. Une remplaçante a été recrutée "in extremis".

4. Infos CD 42 :

- Le C.D.42 travaille activement sur l'organisation du congrès fédéral qui va se dérouler à St-Etienne. Robert présente l'affiche officielle et précise que le programme est mis en ligne sur le site du comité.
- La F.S.C.F. fête cette année ses 125 ans d'existence.
- Un fascicule est proposé par le CD42 qui liste tous les clubs participant au dispositif ATOUT FORM'
- Un "pack" pour promouvoir nos compétitions a été remis à la C.D.G.M. (Nappe, kakémono, ...). Il devra "tourner" auprès des différents clubs au même titre que le pc et l'imprimante de notre commission. Pour le moment, ce matériel est pris en charge par Robert qui doit le remettre à Bruno, les premiers concours se déroulant à Veauche.

5. Point financier :

Les finances de la C.D.G.M. n'ont pas beaucoup évolué ces dernières saisons.

Au 05 oct.23 : 2084.89 €. sur le compte et 4828.89 €. sur le livret.

Les principales dépenses sont les cartouches pour l'imprimante, l'achat de programmes fédéraux pour les "responsables-juges", la convivialité lors des formations départementales des juges et les récompenses lors des championnats départementaux.

Le remplacement de notre imprimante actuelle, très "gourmande" en cartouches d'encre, est toujours d'actualité. Yannick se charge de faire établir plusieurs devis pour la prochaine réunion de notre commission. Cet équipement doit rester facilement transportable. A suivre ...

6. Point juges :

Une première séquence de préformation (En vue de l'examen de juge 3^{ème} échelon) a été faite le matin du samedi 15 oct., à Veauche. Animée par Edouard, il n'y a eu qu'une participante, ce qui est décevant. La seconde séquence se déroulera le 29 oct., toujours à Veauche. Plusieurs candidats de l'A.G.S.V. devraient être présents.

Trois juges de Veauche vont passer l'examen pratique 2^{ème} échelon sur vidéo, dimanche 22 oct., à Tassin. Nous leur souhaitons la meilleure réussite.

Question posée à Edouard : Un juge F.F.G. 2^o degré peut-il juger les enchaînements imposés toutes catégories ? Il semble que le 4^o degré soit demandé. Mais dans le doute, la question va être posée à Thierry Bellier. Nicolas se charge de cette démarche.

La formation "Juges Débutants" sera organisée le samedi 25 nov., à Veauche, de 9 h. à 12 h. Le format mis en place la saison passée a donné satisfaction et est donc reconduit (temps d'apports théoriques de 40 à 50 minutes et des mises en situation pratique avec gymnastes durant environ 2 heures).

7. Les règlements 2023-24- :

Après re-lecture collective rapide, et quelques petites modifications, ils sont adoptés pour cette saison. Quelques échanges ont eu lieu sur l'opportunité de modifier les effectifs des divisions en Pupilles. Cela risquant de déséquilibrer les rotations lors des concours, aucune modification n'est apportée sur ce point. Afin d'éviter toute confusion, les enchaînements élaborés spécifiquement dans la Loire pour les Pupilles (1° et 2° degrés, aux arçons et aux anneaux) sont définitivement abrogés au profit de ceux mis au point par le Rhône. Cela confortera l'uniformisation des pratiques au sein du territoire du Lyonnais.

8. Page G.M. du site CD42 et logiciel compétitions :

Apo a actualisé la page G.M. du site départemental, et finalisera son action suite à notre réunion de ce jour (Correspondants de clubs, adresses de lieux de concours, comptes-rendus de réunions, ...)

Par ailleurs, le pc de notre commission lui est remis afin qu'il procède à l'actualisation du logiciel des compétitions départementales.

Enfin, afin de le remercier de son engagement et de lui témoigner sa reconnaissance pour le travail de communication et de promotion qu'il fournit, la C.D.G.M. lui remet un chèque cadeau.

9. Finalisation du calendrier de la saison 2023-24 :

Nous en sommes à la version 4, ce qui traduit bien la difficulté grandissante d'implantation des compétitions régionales et nationales. Cette ultime version (peut-être pas la dernière !) a été élaborée par Robert à la suite de la C.T.T.G.M. qui s'est tenue ce jour, de 15 h.15 à 17 h.50.

Le calendrier est joint à ce compte-rendu.

10. Les badges "Jeunes Poussins" :

Ce système de "récompenses" donne satisfaction et est reconduit cette saison encore. Ils sont stockés par Bruno à Veauche en prévision des premiers concours qui vont s'y dérouler.

Rappel : ce sont les entraîneurs de toutes les associations qui les remettent aux gymnastes concernés, au moment du palmarès, de façon solennelle.

Petite précision : Ils remettent les badges aux enfants indistinctement de leur club d'appartenance.

11. Questions diverses :

- ✓ La Jeanne d'Arc du Coteau va accueillir les finales départementales les 06 et 07 avril prochains. Yannick souhaite disposer du maximum d'informations pour organiser ces manifestations dans les meilleures conditions (Organisation, gestion, buvette, ...). Bruno lui propose de faire venir son "staff" les 27 et 28 janvier pour échanger sur ce qu'il faut prévoir, ...
Apo en profitera pour former les personnes au secrétariat de compétition.
- ✓ La C.D.G.M. va refaire une commande groupée de programmes fédéraux auprès d'Olivier Vernet. Seront pris en charge : 1 exemplaire par responsable de juge par association, 1 exemplaire pour les deux juges fédéraux actuels du 42 et 1 exemplaire pour Dominique.
Les associations souhaitant des exemplaires supplémentaires les paieront.
Bruno va centraliser toutes les commandes et les transmettra à Olivier. Date butoir : Lundi 13 novembre. Comme l'an passé, Robert avancera l'argent sur le compte de la C.D.G.M. et les clubs concernés rembourseront la commission au moment de la remise des exemplaires commandés.
- ✓ Afin d'anticiper, il est nécessaire de connaître le nombre de juges et d'entraîneurs souhaitant participer à une session de formation Aux Gestes Qui Sauvent. Chaque correspondant d'association doit les recenser et transmettre la liste à Robert pour le 13 novembre dernier délai.
- ✓ Yannick souhaite savoir si un ou des membres de la C.D.G.M. compte se rendre à l'assemblée générale du comité régional, à Annonay. Il souhaite covoiturer et propose de transporter un éventuel collègue. Se manifester directement auprès de lui.
- ✓ Chaque responsable de clubs doit bien s'assurer que "ses" juges ont une licence valide. Par ailleurs, le numéro de ces licences doit être indiqué sur les feuilles d'engagement aux compétitions.
- ✓ Un juge F.F.G. 1° degré peut-il juger des imposés lors d'une compétition départementale Jeunes Poussins ou Pupilles ? Au vu de la difficulté de disposer d'un nombre suffisant de personnes, la

C.D.G.M. donne son accord pour les seuls concours départementaux, et à la condition que la personne suive la séquence d'actualisation prévue au calendrier 42, le samedi 13 janvier, à Veauche.

- ✓ Un gymnaste Pupilles de dernière année peut-il être surclassé afin de compléter une équipe de club pour participer aux Coupes Nationales, et concourir durant la saison dans sa catégorie ? La C.D.G.M. donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h.15.

Merci à l'Etendard de La Talaudière pour les boissons et gâteaux offerts aux membres de la commission.

12.Complément - Réunion de la C.T.T.G.M. de ce jour, de 15 h.15 à 17 h. 50 :

La C.D.G.M. se déclare tout-à-fait favorable à l'accueil de Pupilles extérieurs au département à la journée de perfectionnement Pupilles 42 du 26 nov., à Veauche. Les principes restent les mêmes : Pas de sélection, accompagnement des gymnastes par au moins 1 cadre du club d'origine, repas tiré du sac, horaires prévus 10 h. à 16 h.30.

Pour tout renseignement complémentaire : Bruno COLAS – AGSVeauche – 06 10 47 54 41.

Quentin va relayer l'information auprès des clubs du Rhône.

- Plusieurs juges 2^{ème} échelon (Grammond, Veauche) vont participer à la journée de formation 3^{ème} échelon organisée le dimanche 12 nov., à Tassin ou Brignais. C'est une excellente chose car cela va renforcer et dynamiser le vivier du département, avec probablement à la clef des participations à des sessions de formation juge Fédéral 1.
- Quentin nous précise quelques dates et lieux d'implantation de compétitions régionales et nationales.
- Il nous fait part également de la réflexion de fond qui est menée au sein du Comité AURA sur la formation des cadres, en grande difficulté actuellement (Stages A.F.2 annulés par manque de participants).

Le secrétaire de séance : *Bruno.*